

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Quel sera l'avenir des soins de santé?

Les dirigeants nationaux de la santé incitent les premiers ministres à prendre un engagement pluriannuel envers la transformation des soins de santé

Niagara-on-the-Lake, le 24 juillet 2013 — Les organismes nationaux qui représentent la majorité des fournisseurs de soins de santé au Canada, soit l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC), l'Association médicale canadienne (AMC) et le Groupe d'intervention action santé (HEAL), applaudissent l'approche de collaboration pancanadienne du Groupe de travail sur l'innovation en matière de santé (GTIMS). Un engagement pluriannuel commun des fournisseurs de soins et des gouvernements est nécessaire afin de poursuivre les progrès.

Les dirigeants des trois organismes ont rencontré Brad Wall et Robert Ghiz à Niagara-on-the-Lake cette semaine, pendant la réunion estivale du Conseil de la fédération. Un rapport sur l'achèvement de la deuxième étape du Groupe de travail sur l'innovation en matière de santé est à l'ordre du jour. Les fournisseurs de soins sont présents pour affirmer que cette importante collaboration pancanadienne est encore nécessaire afin de veiller à la qualité, à la sécurité et à la viabilité du système de santé canadien.

« En mettant sur pied le Groupe de travail sur l'innovation en matière de santé, les premiers ministres canadiens ont reconnu que la collaboration et la continuité sont essentielles afin de miser sur les pratiques exemplaires ainsi que pour s'assurer que les Canadiens sont en bonne santé et reçoivent les meilleurs soins de santé au monde », a affirmé la D^{re} Anna Reid, présidente de l'AMC. « Le public a besoin de savoir comment la prochaine étape contribuera à améliorer les résultats pour la santé des Canadiens. Les fournisseurs de soins du Canada se sont engagés à collaborer avec les premiers ministres sur des questions telles que l'élaboration d'une stratégie qui permettra de mieux répondre aux besoins changeants des personnes âgées du Canada. »

L'AIIC, l'AMC et HEAL participent au GTIMS mis sur pied par le Conseil de la fédération en janvier 2012, dont les coprésidents sont le premier ministre de la Saskatchewan, Brad Wall, et le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Robert Ghiz. Le GTIMS a le mandat de déterminer des initiatives communes quant au système de santé et d'en accroître l'adoption.

« Ce groupe de travail novateur accélère le changement que nous dirigeons dans la pratique des soins de santé, soit la collaboration interprofessionnelle », a déclaré Barb Mildon, présidente de l'AIIC. « La clé du véritable changement quant au système de soins de santé réside dans la collaboration à tous les niveaux et dans tous les secteurs, c'est-à-dire les fournisseurs de soins qui collaborent entre eux afin de dispenser les meilleurs soins en temps opportun et de façon sécuritaire, et qui collaborent également avec les gouvernements afin de faire en sorte que les innovations locales deviennent des solutions à l'échelle nationale. »

Des progrès ont été réalisés depuis la parution, l'été dernier, du premier rapport du groupe de travail intitulé *De l'innovation à l'action*. Les groupes de fournisseurs de soins collaborent avec les décideurs afin d'élaborer une vision claire pour le GTIMS et de s'assurer que l'élan initial et l'engagement des premiers ministres se poursuivent.

« Le groupe de travail progresse de façon positive, mais en tant que fournisseurs de soins, nous demandons plus », a affirmé la D^{re} Karen Cohen, coprésidente du Groupe d'intervention action santé. « Il est essentiel que les provinces et territoires continuent d'appuyer la collaboration entre le groupe de travail et les fournisseurs de soins. Il est également important qu'ils appuient la prestation de soins de santé en collaboration sur le terrain. Le savoir-faire et le point de vue des fournisseurs de soins de première ligne sont essentiels pour apporter de véritables changements. »

L'AIC est la voix professionnelle nationale des infirmières et des infirmiers autorisés du Canada. En tant que fédération de 11 associations et ordres provinciaux et territoriaux représentant 150 000 infirmières et infirmiers autorisés, l'AIC fait progresser la pratique et la profession infirmières afin d'améliorer les résultats pour la santé et de renforcer le système de santé public et sans but lucratif du Canada.

L'AMC est le porte-parole national des médecins du Canada. Fondée en 1867, l'AMC est un organisme professionnel sans but lucratif qui représente plus de 78 000 médecins du Canada et regroupe 12 associations médicales provinciales et territoriales et 51 organisations médicales nationales. Sa mission est de servir et d'unir les médecins du Canada et de défendre sur la scène nationale, en collaboration avec la population du Canada, les normes les plus élevées de santé et de soins de santé.

Le Groupe d'intervention action santé (HEAL) est une coalition de 40 associations nationales du secteur de la santé et de défense des consommateurs dont le mandat est de protéger et de renforcer le système de soins de santé du Canada. Il représente plus d'un demi-million de fournisseurs et de consommateurs de soins de santé. HEAL a été mis sur pied en 1991 à la suite de préoccupations concernant l'érosion du rôle du gouvernement fédéral quant au soutien d'un système de santé national.

- 30 -

Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Kate Headley
Coordonnatrice des communications externes
Association des infirmières et infirmiers du Canada
Tél. : 613-237-2159, poste 561
Cell. : 613-697-7507
Courriel : kheadley@cna-aiic.ca



Lucie Boileau
Conseillère principale, Communication et Rayonnement public
Association médicale canadienne
Tél. : 613-731-8610, 1-800-663-7336, poste 1266
Cell. : 613-447-0866
Courriel : Lucie.Boileau@cma.ca

D^r Karen Cohen, coprésidente, HEAL
Directrice générale, Société canadienne de psychologie
Tél. : 613-237-2144, poste 344
Cell. : 613-799-0532
Courriel : kcohen@cpa.ca